



Mise en place de tarifications sociales à VRAC Lyon Métropole

Le réseau VRAC a été habilité en 2021 "**Aide Alimentaire**" et a rejoint ainsi la liste des 18 associations nationales agréées pour recevoir des contributions publiques au titre de l'aide alimentaire. L'Etat a octroyé une subvention au réseau VRAC pour **les années 2023, 2024 et 2025 dans le cadre du Fonds « Mieux Manger Pour Tous »** qui a permis à VRAC de mettre en place une tarification sociale :

- La tarification sociale « **Coup de pouce** » propose des produits à - 50% du prix producteur pour les personnes vivant la précarité sur prescription d'un travailleur social ;
- La tarification sociale « **Quartier populaire – étudiant** » propose des produits à - 10% du prix producteur pour les habitants des quartiers populaires et les étudiants.

Réussite du projet, défis pour le réseau VRAC

En seulement une année, ce sont **546 foyers** résidant dans la métropole de Lyon qui ont été orienté par des travailleurs sociaux dont 80 étudiants boursiers. Tous bénéficient de la tarification sociale « Coup de pouce » à -50% du prix producteur. **1 142 autres foyers** dont 85 étudiants ont eux accès à la tarification sociale « Quartiers populaires – étudiants » à -10% du prix producteur. C'est une belle réussite pour le projet porté par l'association qui réussit maintenant à rendre une alimentation digne et de qualité accessible aux personnes vivant la précarité.

Si ce nouveau projet est une belle réussite, c'est aussi un défi pour le réseau VRAC ! Sur le plan humain d'abord pour organiser la logistique des produits vendus (+50% de denrées en une année) et pour pouvoir accueillir ces nouveaux adhérents dans les groupements d'achat dans de bonnes conditions. Sur le plan financier ensuite puisque l'enveloppe budgétaire de l'Etat alloué à VRAC n'est pas extensible.

2025 : Evolution des denrées éligibles au Fonds « Mieux Manger Pour Tous »

L'Etat a fait évoluer en 2025 la liste des denrées éligibles afin que le Fonds « Mieux Manger Pour Tous » **s'aligne avec les recommandations nutritionnelles du Programme National Nutrition Santé (PNNS)**. Sont éligibles au fonds cité, tous les produits alimentaires sous critère de qualité du catalogue VRAC, à l'exclusion des produits suivants :

- Produits non alimentaires : produits d'entretien, d'hygiène et matériel de cuisine, etc.
- Produits à base de farine blanche
- Produits sucrés, gras, salés, à l'exception de l'huile d'olive.

Quelles conséquences pour les adhérents bénéficiant de la tarification sociale ?

En conformité avec le cadre fixé par l'Etat, le réseau **VRAC va devoir faire évoluer son système de tarification sociale**, qui ne concernera plus que les produits éligibles au Fonds « Mieux Manger Pour Tous ».

Ainsi, à partir du 28 avril 2025, les produits non alimentaires, les denrées à base de farine blanches, sucrés, gras et salés ne bénéficieront plus de réductions tarifaires. Ils seront toujours au catalogue de VRAC, mais vous les retrouverez à prix « coutant producteurs ».

La Commission VRACAppro, constituée de représentants d'adhérents VRAC de tous les groupements d'achat, se réunira au cours de l'année 2025, pour faire évoluer les produits proposés au catalogue VRAC. Ainsi, quelques produits pourront réintégrer la tarification sociale, s'ils rentrent dans les critères de l'Etat. Par exemple, les pâtes à base de farine blanche pourront être réintégrées, si elles sont à base de blé semi-complet.

Et après ?

Le réseau VRAC a signé une convention avec l'Etat dans le cadre du Fonds « Mieux Manger Pour Tous » pour les années 2023, 2024 et 2025. Nous espérons que l'Etat prendra la décision de le renouveler pour 3 années supplémentaires. Soyez sûr que notre réseau VRAC fera du plaidoyer en ce sens auprès des ministères pour le renouvellement du fonds « Mieux Manger Pour Tous ». Nous demanderons aussi une augmentation de l'enveloppe budgétaire du fonds, afin que les acteurs de la justice alimentaire puissent poursuivre leurs actions partout en France et rendre toujours plus accessible une alimentation digne et de qualité au plus grand nombre.

L'équipe de VRAC Lyon Métropole.